Les bières locales invitées de l'interclubs de Charente-Maritime

mardi 26 juin 2018, par lpe

Il y a avait l'embarras du choix le 14 juin dernier au Lac de Frace (Aigrefeuille d'Aunis) pour se restaurer : des bières locales bien sûr, mais aussi des fromages, des huîtres, des pâtisseries, des chocolats... et même de la glace à la bière ! Les clubs d'entrepreneurs avaient convié de nombreux producteurs locaux à cette manifestation qui a réuni plus de 200 personnes.

Chaque président(e) de club était invité(e) à présenter son association (photo ci-dessus). Ainsi on a pu découvrir le Club Pro des Vals de Saintonge, l'UC2A, Entreprendre au Féminin 17, la Jeune Chambre économique de La Rochelle, le Club des entreprises du Pays Rochefortais, le Club entreprises d'Aytré qui organise sa fête annuelle le 29 juin et bien entendu le Club des entreprises Aunis sud qui co-organisait l'événement avec l'UCER. La CPME 17 y était également représentée.

Les brasseurs partenaires : La Beun'aise d'Aytré, la Rocheloise de Périgny, la Bercloise de Bercloux, Thiefine de Breuil la Réorte et la Chafouineuse de Surgères.
A noter la contribution du restaurant "Au bord du lac" qui accueillait la soirée. Le Petit économiste était l'un des partenaires de l'événement.

Le laboratoire d'économie circulaire Cyclab était également présent pour promouvoir la démarche avec le soutien de La Matière et de lycéens du Lycée du bois de Surgères. Les chefs d'entreprise ont aussi pu découvrir le travail du Jardin de Cocagne Arozoaar, chantier d'insertion en maraîchage bio basé au Thou.

A noter la présence d'élus locaux comme Gilles Gay maire d'Aigrefeuille d'Aunis, Catherine Desprez maire de Surgères et vice-présidente de la Communauté de communes Aunis Sud, également élue départementale (lire son interview dans notre magazine), Jean-Luc Algay, vice-président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

Côté micro-brasseries, il faut savoir que la Charente-Maritime est actuellement le 4e département de Nouvelle-Aquitaine en nombre d'établissements avec une vingtaine d'unités et que la Nouvelle-Aquitaine est la seconde région de France derrière Auvergne-Rhône-Alpes avec près de 200 micro-brasseries à juin 2018. Ce marché est en pleine croissance.

CR